

## Commune de Neufchâteau

### Compte rendu de la réunion d'Information-Consultation des habitants de Namoussart, Marbay et Mon Idée

Jeudi 05.05.22, Maison de village de Namoussart

Réf : NEUFCHATEAU\04- Info-consultation\consultations villageoises\IC 3 - Namoussart\20220505 CR IC Namoussart.docx

### Participants (voir liste ci-dessous)

- › Population : 9 habitants
- › Commune : 7 membres du Conseil communal
- › Fondation Rurale de Wallonie : Mme Sophie ORBAN et Mme Eléonore GERARD (Agents de développement)



### Ordre du jour

- › **Introduction** par M. François Huberty, Bourgmestre
- › **Information**
  - Présentation de la politique de développement rural et de l'opération de développement rural à Neufchâteau
  - La commune de Neufchâteau : portrait du territoire
- › **Consultation**
  - Discussions sur trois thèmes, en sous-groupes
  - Mise en commun en plénière
- › **Suite**
  - Candidatures à la CLDR
  - Budget participatif
- › **Conclusion** par M. François Huberty, Bourgmestre

## INTRODUCTION

Au nom du Conseil communal, M. François Huberty, Bourgmestre, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il précise que cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Collège de restaurer la proximité, la confiance et le dialogue avec les citoyens, par la transparence et la participation citoyenne.

Le processus participatif va prendre deux formes :

- À court terme, avec le budget participatif communal annuel – pour plus de détails cf. ci-dessous.
- À moyen terme, avec le second PCDR, qui va être largement abordé lors de cette réunion.

Cette réunion va être animée par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

# INFORMATION

## Présentation de l'opération de développement rural

La Commune de Neufchâteau a décidé de lancer une seconde Opération de Développement Rural.

### Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

- › Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

### Quels sont les différents partenaires de l'ODR et leurs rôles ?

Une opération de développement rural, ça se réussit ensemble !

#### **La Commune de Neufchâteau**

- › *Le Conseil communal* est le maître d'œuvre de cette opération, qui va concerner l'ensemble du territoire communal.
- › *Les employés de l'administration* sont également des acteurs de première ligne qui vont apporter les éléments pour concrétiser le PCDR.

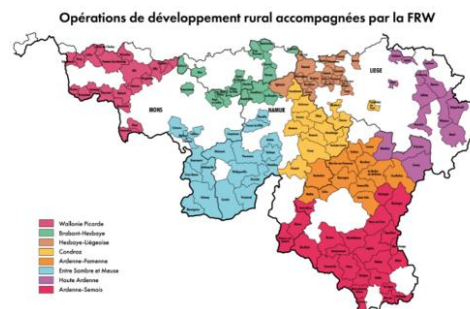
#### **Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural - CLDR**

- › *Tous les habitants* sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solution. La participation citoyenne est l'élément central de la politique de développement rural.
- › *Une commission consultative (la CLDR)* est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR, sur 10 ans. Elle agit en tant que relais auprès de la population et un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...). Elle est composée d' $\frac{1}{4}$  d'élus et de  $\frac{3}{4}$  de citoyens et compte entre 20 et 60 membres.

#### **Les structures extérieures**

- › *Le bureau d'études Impact, auteur de programme* réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- › *Le Service Public de Wallonie DGO3 et le Cabinet de la Ministre Tellier en charge du développement Rural*
- › *La Fondation Rurale de Wallonie - FRW, organisme accompagnateur* : conseille la Commune dans le cadre de son opération de développement rural.

La FRW est un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Depuis 1979, elle œuvre pour le développement durable des régions rurales grâce aux missions que la Région Wallonne lui a confiées. Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à la disposition des 134 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu. Ils sont répartis en 8 équipes régionales à travers la Wallonie. Dans le cadre de son ODR, la Commune de Neufchâteau est accompagnée par l'équipe régionale Semois-Ardenne localisée à Tintigny.



#### *Les missions de la FRW :*

- › Accompagnement des opérations de développement rural
- › Accompagnement des communes sollicitant la subvention BiodiverCité
- › Interface Leader (en lien avec le Groupe d'Action Locale Haute Sûre Forêt d'Anlier, par exemple)
- › Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public
- › Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
- › Ressources et expertises du milieu rural.

#### *Le rôle des agents de développement*

Pendant l'opération de développement rural, les agents de développement favorisent la participation de tous les citoyens par des entretiens, des réunions publiques et des consultations en ligne via la plateforme participative : [www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be). Ils sont le relais entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils se chargent de l'animation et du secrétariat de toutes les réunions. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets sur le long terme.

### **Déroulement de l'Opération de Développement Rural**

L'ODR suit plusieurs étapes, qui se distinguent en 2 grandes phases :

#### 1) L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural - PCDR, qui dure environ 3 ans

Pour enclencher le processus, le Conseil communal décide de lancer une ODR, demande éventuellement l'aide d'un organisme d'accompagnement - la FRW - et prévoit de désigner un auteur de PCDR via un marché public.

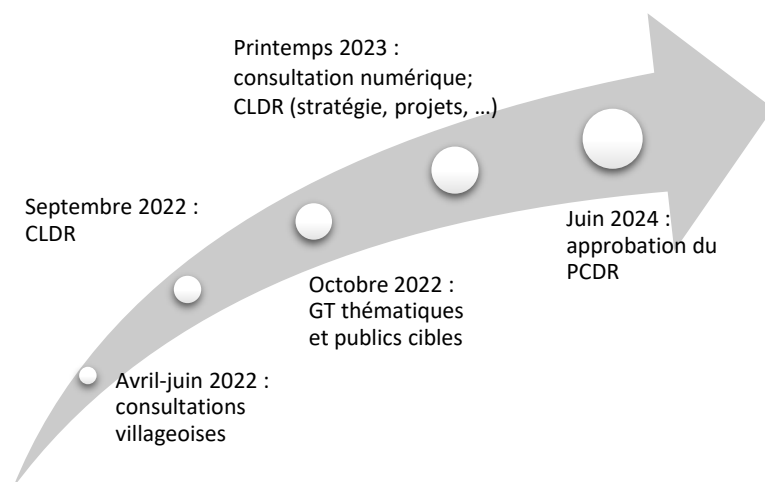
L'auteur désigné, en l'occurrence le bureau d'études Impact de Bertrix, rédige alors le diagnostic objectif du territoire, qui est une analyse en profondeur de cartes, d'inventaires, de statistiques, ...

Vient ensuite la phase de participation citoyenne, qui se concrétise par des séances d'information / consultation villageoise, des réunions thématiques et surtout les rencontres de la Commission Locale de Développement Rural - CLDR.

Ce travail de co-construction avec la CLDR aboutira à la définition d'une stratégie de développement (des objectifs à atteindre dans les 10 ans) et au choix de projets qui permettront d'y répondre.

A la fin de son élaboration, le PCDR sera validé par la CLDR, la Commune et la Région Wallonne.

Voici le calendrier global, tel qu'il est prévu actuellement, pour le déroulement de l'ODR de la Commune de Neufchâteau.



## 2) La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans.

Lorsque le Gouvernement wallon aura approuvé le PCDR (2024, 2025), la Commune pourra introduire des demandes de subsides en développement rural pour la réalisation de certains projets ou recourra aux subsides traditionnels pour d'autres. Le PCDR comportera également des projets immatériels/ actions à mener directement sur le terrain, sans gros moyens financiers.

La CLDR suivra régulièrement la mise en œuvre des projets contenus dans le PCDR et se prononcera sur l'introduction des projets en subvention.

## **Les 6 parties du PCDR**

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se compose de 6 parties :

- › Une analyse des caractéristiques de la Commune : il s'agit de l'analyse objective du territoire.
- › Le résultat de la participation citoyenne : cette partie relate les méthodes utilisées, la participation citoyenne, les principaux résultats de chaque étape.
- › Un diagnostic partagé : qui résulte de la confrontation entre la vision objective et la perception des habitants.
- › La stratégie de développement sous forme d'objectifs spécifiques à la Commune.
- › Les projets visant à atteindre ces objectifs.
- › Un tableau récapitulatif.

## **Bilan du premier PCDR de la Commune Neufchâteau (2008-2018)**

Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment :

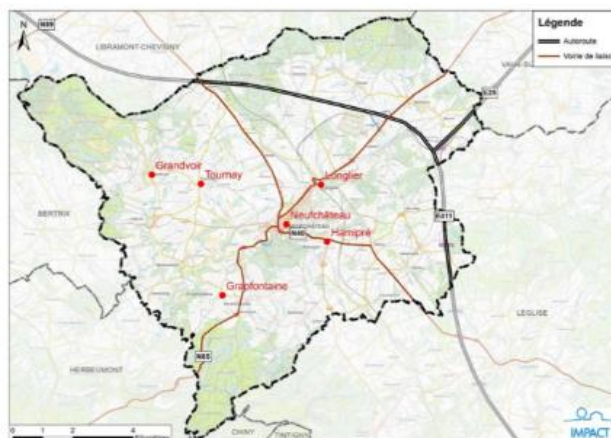
- › L'Espace 29 à Neufchâteau (subventionné en Développement Rural)
- › La Maison de village de Lahérie (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement de la place centrale et la construction d'une maison de village à Namoussart (subventionnés en Développement Rural)
- › La Maison de village de Tournay (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement du verger expérimental à Tronquoy
- › La valorisation de la vallée du lac
- › L'aménagement global du site de la nouvelle école de Petitvoir en espace convivial multithématique
- › Lancement d'un plan paysager en synergie avec le PNHSFA
- › Coordination communale des manifestations « villages fleuris »
- › Création d'une vitrine ou d'un événement valorisant les produits du terroir/artisanat
- › Organisation d'une journée des associations et soutien du monde associatif
- › ...

## Présentation du portrait de la Commune

La FRW présente ensuite le portrait de la commune établi sur base de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de PCDR, le bureau d'étude Impact. Ce portrait n'est pas exhaustif, mais a pour objectif de donner un bon aperçu des réalités communales et de ce qui la singularise par rapport aux communes voisines.

Les thèmes abordés sont:

- › Une commune bien située
- › Un territoire rural
- › Un cadre de vie en évolution
- › Une démographie en croissance
- › Une population jeune, mais vieillissante
- › Riche vie associative, culturelle et sportive
- › Des services diversifiés
- › Emploi local et frontalier
- › Un tourisme réinventé
- › Tourisme familial et vert
- › Circuit court : agriculture et forêt
- › Vers une mobilité alternative
- › Nature préservée





Quelle proportion du territoire se trouve en zone Natura 2000 ?

On relève 4 sites Natura 2000 s'étendant sur 666 hectares, soit 5,8% du territoire communal

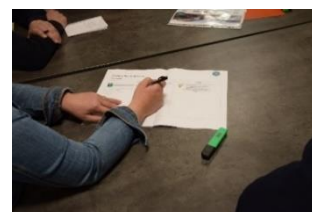
Un membre de CLDR peut-il être porteur d'un projet introduit dans le cadre du budget participatif communal ?

Tout membre de CLDR peut être porteur ou partie prenante d'un projet relevant du budget participatif communal. Cependant, lors de la sélection des projets par la CLDR, ce membre s'abstiendra de participer aux débats et cotations pour son projet.

## CONSULTATION

L'objectif des consultations villageoises est de recueillir l'avis des habitants. Ils sont invités à s'exprimer :

- sur ce qui va bien, les forces et fiertés du territoire,
- sur ce qui va moins bien, ce qui manque, ce qu'il faut améliorer
- sur des pistes d'actions concrètes à entreprendre.



### Méthode de travail

Les participants sont répartis en groupes de 5 à 8 personnes dès leur entrée dans la salle. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes afin de laisser libre cours à l'expression citoyenne.

### Choix du secrétaire et du rapporteur

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome ; les animateurs attirent dès lors l'attention sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de noter un maximum d'idées sans jugement ni débat. Il est demandé d'être le plus précis possible, de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.

### Les 3 thématiques

Les participants sont invités à explorer différentes thématiques, réparties en 3 grands axes de travail. Quinze minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe :

- › Thème 1 « Vivre à Neuchâteau » (axe social)
- › Thème 2 « Habiter à Neuchâteau » (axe environnement)
- › Thème 3 « Entreprendre et travailler à Neuchâteau » (axe économique)



Les participants disposent pour chaque thème d'une fiche avec des mots-clés faisant référence à des sujets concernés par la thématique abordée. Ils notent leurs réflexions dans un tableau à 3 colonnes : atouts, faiblesses et pistes (1 tableau par thématique).

## Remarque concernant les points noirs de sécurité routière

Même s'il s'agit d'un sujet qui soulève pas mal de commentaires et qui émeut beaucoup, il est demandé aux participants de ne pas aborder la problématique de la sécurité routière dans les groupes.

Des fiches explicatives et des cartes sont mises à disposition afin de signaler des problèmes spécifiques sur le territoire.

Les points noirs relevés lors de la consultation seront transmis à la Commission sécurité routière, qui décidera de la suite à leur donner.

Formulaire de recensement des points noirs de sécurité routière de la Commune de Neufchâteau. Le formulaire est divisé en sections : 'Localité' avec une liste de communes (Châtillon, Lathuis, Hingelbachtange, Seneffe, etc.), 'Type de problématique' avec des options (Parking, Pénurie, Usager fatigué, etc.), et 'Localisation précise et détail de la problématique' avec des lignes pour noter les détails. Il y a également des sections pour 'Date de validation' et 'Référence sur la carte'.

## Mise en commun

Après les 45 minutes de réflexion, le rapporteur du premier groupe présente le résultat des réflexions sur un axe. Les autres groupes complètent avec leurs idées. Cette démarche est répétée trois fois.

Un agent de développement prend notes des idées sur un tableau à feuilles. En fin de séance, il extrait les grandes tendances de la soirée.

## Résultats

2 groupes ont été constitués.

### Axe 1 : Vivre à Neufchâteau

#### Les forces

- › Les participants ont noté que la vie culturelle sur la commune était assez variée et que l'offre et la dynamique sportive l'étaient également.
- › Ils ont aussi mentionné la présence de citoyens engagés qui font bouger les choses.

#### Les faiblesses

- › Il est difficile de trouver de l'aide pour les personnes seules et plus particulièrement les aînés, principalement en matière de mobilité et de services. La Maison des aînés ou le home est difficilement accessible pour les personnes ne disposant pas d'un moyen de transport.
- › Dans la même thématique, les participants ont relevé un manque de personnel au home.
- › Il manque une offre culturelle structurelle sur la commune.
- › Il n'y a pas de salle culturelle sur la commune.
- › Il manque également une offre d'enseignement Montessori sur le territoire communal.

#### Les pistes de projets

- › Inciter au bénévolat
- › Créer plus de liens entre citoyens, notamment au niveau d'échanges de services (SEL) ou intergénérationnel (ex : initiatives mêlant à la fois les enfants de la crèche et les aînés du home)
- › Entretien des infrastructures sur le territoire sur le long terme et aller jusqu'au bout des projets (ex : piscine, mini-golf, terrain de tennis.)
- › Soutenir des projets associatifs, initialement privés, qui apportent des éléments positifs pour la communauté (biodiversité, jardins partagés, ...).
- › Soutenir les initiatives des associations culturelles, pas seulement sportives, et leur proposer un soutien administratif et juridique (qui peut être également disponible pour les particuliers).
- › Relier les différents espaces sociaux/salles et pôles culturels attractifs par de la mobilité douce.
- › Généraliser le principe du Repair Café, également au niveau de l'énergie (ex : isolation, rénovation, partage de connaissance, etc.)
- › Offrir un service d'écrivain public.

## Axe 2 : Habiter à Neufchâteau

### Les forces

- › Les participants ont relevé la présence d'un potentiel de développement important, tant au niveau de la vallée du lac, que du centre-ville et des espaces publics disponibles sur la commune.
- › Le patrimoine naturel est riche et diversifié. La commune a la chance d'héberger à Grapfontaine le Cercle des Naturalistes de Belgique.
- › Il y a également une belle offre de sentiers de promenade (dont les cartes sont disponibles à la Maison du tourisme). Les habitants apprécient également les marches chestrolaises qui ont lieu sur le territoire communal.
- › Il est également noté que la Commune dispose de beaux espaces publics (ex : Namoussart, vallée du Lac, ...)
- › Les habitants estiment que la Commune est en majeure partie propre, à l'exception des chemins agricoles.

### Les faiblesses

- › Il existe peu/pas de liaisons entre les différents pôles attractifs. Il faudrait les faire connaître et développer la signalisation vers eux et sur des chemins moins connus.
- › Certaines façades des maisons au centre de Neufchâteau sont dans un triste état.
- › Les participants regrettent la faible offre de transports en commun entre la ville et les villages. Il faudrait la développer, ainsi que la Locomobile.

### Les pistes de projets

- › Créer un maillage de mobilité douce sur la commune, tant pour les loisirs que pour l'utilitaire.
- › Développer l'offre de transports en commun (notamment telbus et proxibus – des systèmes plus réactifs) et de voitures partagées.
- › Utiliser localement l'énergie produite localement (ex : via les éoliennes) - pourquoi ne pas créer des bornes de recharge le long de l'autoroute par exemple.
- › Disposer de poubelles ludiques pour lutter contre les déchets.
- › Fleurir plus les places, les porches d'église, etc.

## Axe 3 : Entreprendre et Travailler à Neufchâteau

### Les forces

- › Les participants ont énuméré une liste de points positifs : la présence de la forêt, l'agriculture, les produits locaux et leur commerce, les promenades balisées, le tourisme et les hébergements touristiques.

### Les faiblesses

- › L'offre commerciale est loin d'être suffisante pour certaines gammes de produits ; il faut souvent se rendre dans les communes voisines.
- › Le grand zoning de Molinfaing est presque vide.
- › Les participants ont remarqué que beaucoup de commerçants s'installent sur la commune mais n'y restent pas. C'est peut-être dû à un manque d'encadrement des nouveaux commerçants, ou à la communication ?

### Les pistes de projets

- › Développer le zoning de Molinfaing et le remplir.
- › Développer un accompagnement pour les nouveaux agriculteurs sur des exploitations de taille familiale.
- › Développer les marchés artisanaux : mieux communiquer pour les rendre plus visibles ; varier l'emplacement (Maison Bourgeois par exemple) ; les faire venir dans les villages ; mettre à l'honneur les producteurs (agricoles et artisanat) des différents villages.
- › Valoriser la place de la Maison Bourgeois : il est dommage que l'espace soit utilisé comme parking. C'est un endroit stratégique qui fait le lien entre la vallée du lac et le centre-ville.



## Remarque

Lors de cette séance, les élus ont également formé un sous-groupe et discuté des différentes thématiques entre eux. Afin de ne pas créer de confusion avec l'avis des citoyens, nous avons décidé de ne pas inclure leurs réflexions dans ce compte rendu. Néanmoins, les tableaux complétés seront utilisés dans le futur, lors des groupes de travail thématiques.

## Précisions du Collège

Différentes initiatives rejoignant ce qui a été mis en évidence ce soir sont en cours :

- Des activités intergénérationnelles entre les enfants de la crèche et les aînés du home.
- Le réseau TARPAN propose des circuits de promenade avec les communes voisines de Léglise et Habay.
- L'ADL encadre les commerçants à travers divers services (chèques commerces, accueil d'entrepreneurs, formations, ...).

# SUITES...

## La CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un organe consultatif associé aux phases d'élaboration (stratégie, projets, priorités) et de mise en œuvre du PCDR. Elle se compose de 20 à 60 membres, dont maximum ¼ d'élus communaux.

C'est une commission représentative de tous les habitants de la commune, issue de toutes les composantes de la population : professions, âges, genres, catégories socio-professionnelles, villages, ... Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne.

Il s'agit d'un lieu de dialogue, de débat démocratique et de propositions d'idées dans l'intérêt collectif.

Les membres de la CLDR ont un rôle de relais entre les habitants et la commune. Des réunions sont organisées régulièrement : environ 8 fois par an en phase d'élaboration et au moins 4 fois par an en phase de mise en œuvre.

- › Un formulaire d'inscription est remis à chaque participant.
- › Celui-ci est à compléter et transmettre à la commune pour le 15/07/2022.

## Pourquoi proposer sa candidature à la CLDR ?

Chacun a ses propres motivations pour rejoindre la CLDR. En participant à la CLDR, vous pourrez

- › Vous impliquer dans la vie de la commune
- › Rencontrer des citoyens des autres villages
- › Mieux connaître la commune sous tous ses aspects
- › Disposer d'informations sur la vie communale
- › Vous exprimer et partager vos avis
- › Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR
- › ... et faire partie du jury pour le budget participatif

## Le calendrier des réunions publiques

**TRONQUOY, RESPELT, MOLINFAING, MASSUL, GÉRIMONT & MORIVAL**

> 21.04.2022 : 20H SALLE "LES LES AUBÉPINES" À TRONQUOY

**TOURNAY, VERLAINE & SEMEL**

> 28.04.2020: 20H MAISON DE VILLAGE DE TOURNAY

**NAMO USSART, MON IDÉE & MARBAY**

> 05.05.2022 : 20H MAISON DE VILLAGE DE NAMO USSART

**LONGLIER & LAHERIE**

> 12.05.2022 : 20H SALLE DU FOOTBALL "RRC LONGLIER"

**WARMIFONTAINE, GRAPFONTAINE, MALOME NOLINFAING, MONTPLAINCHAMPS, HOSSEUSE & HARFONTAINE**

> 19.05.2022 : 20H SALLE DU "RRC WARMIFONTAINE"

**PETITVOIR, GRANDVOIR & FINEUSE**

> 02.06.2022 : 20H SALLE "LES JOYEUX LURONS" À PETITVOIR

**HAMIPRE, COUSTEUMONT, OFFAING & LE SART**

> 09.06.2022 : 20H SALLE "LE CARREFOUR" A HAMIPRE

**NEUFCHÂTEAU**

> 16.06.2022 : 20H ESPACE 29

**CONSULTATION NUMÉRIQUE SUR INSCRIPTION**

> 23.06.22 : 20H

[WWW.PARTICIPATION.FRW.BE/NEUCHÂTEAU-CONSULTATION](http://WWW.PARTICIPATION.FRW.BE/NEUCHÂTEAU-CONSULTATION)

\* Consultation numérique sur inscription auprès des agents de développement : Sophie Orban ([s.orban@frw.be](mailto:s.orban@frw.be) 063/44 02 08) et Eléonore Gérard ([e.gerard@frw.be](mailto:e.gerard@frw.be) 063/45 03 01)

## Suivre l'ODR

Toutes les informations concernant l'Opération de Développement Rural (ODR) sont disponibles sur le site internet dédié à l'ODR : [www.pcdr-neufchateau.info](http://www.pcdr-neufchateau.info), dans les bulletins communaux, dans les toutes-boîtes, dans la presse, sur Facebook (sur la page de la Commune et sur la page de la FRW).

Les participants sont également invités à en parler autour d'eux.

## Le Budget Participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative par lequel la Commune affecte une partie de son budget annuel à la réalisation de différents projets d'initiative citoyenne. Il donne une opportunité aux citoyen(ne)s domicilié(e)s sur le territoire, que ce soit à titre individuel ou collectif, de prendre part à la vie politique.

Ce budget participatif se présente sous la forme d'un appel à projets. 80.000€ lui seront affectés annuellement.

### Appel aux citoyens et aux associations chestrolaises !

Tout citoyen résidant sur la commune de Neufchâteau peut répondre à cet appel à projets.

Pour être éligibles, les projets seront introduits :

- > Soit par un collectif de minimum 5 citoyens (comités de quartiers, associations de fait, etc.) :  
Les personnes seront domiciliées à des adresses différentes ; le porteur de projet sera majeur - pour les mineurs, il sera fait mention du responsable légal.
- > Soit par une association citoyenne dotée de la personnalité juridique (asbl).

Ce budget permettra de réaliser des petits projets d'investissement, d'embellissement ou événementiels, ... avec un plafond de 30.000€ par projet, excepté dérogation du Collège.

Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Les travaux seront réalisés par les collectifs citoyens, les associations et/ou la Commune.

Les critères de participation sont les suivants :

- › Les projets se situeront exclusivement sur le territoire communal.
- › Ils doivent présenter un intérêt collectif indéniable et un caractère durable.
- › Ils se feront sur domaine public (une parcelle communale, un terrain sur lequel la Commune dispose d'un droit ou une parcelle appartenant à une association reconnue).
- › Ils seront accompagnés d'un budget détaillé réaliste.
- › Ils seront techniquement, juridiquement et économiquement réalisables – et faciles d'entretien.
- › Ils auront un impact positif et favoriseront la mobilisation citoyenne.

Voici les délais :

- › L'information sera diffusée pendant les réunions d'information-consultation villageoise organisées dans le cadre de l'opération de développement rural – du 21 avril au 23 juin 2022. Ainsi que sur internet (voir ci-dessous).
- › Dépôt des dossiers pour le 31 août 2022
- › Analyse de la recevabilité des projets par le Collège.
- › Sélection des projets par la Commission Locale de Développement Rural (représentative de la population) en septembre 2022.
- › Réalisation du projet avant le 31/12/2023.

Les trois documents de référence se trouvent sur [www.pcdr-neufchateau.info](http://www.pcdr-neufchateau.info) :

- › Règlement (approuvé par le Conseil communal du 05/04/2022)
- › Formulaire de candidature
- › Grille d'évaluation – recevabilité et sélection

**Sophie Orban & Eléonore Gérard**  
Agents de développement FRW

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

## ANNEXE 1 : Participants (16 personnes)

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Chenot	Sophie	Marbay	
M.	Cheppe	Jacques	Neufchâteau	X
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	de Bueger	Bruno	Marbay	
M.	Diederich	Grégory	Mon Idée	
M.	Grandjean	Christian	Respelt	X
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
Mme	Huberty-Robert	Liliane	Namoussart	
M.	Joris	Stany	Namoussart	
M.	Lamouline	Thierry	Mon Idée	
Mme	Louis	Micheline	Warmifontaine	X
M.	Moreau	Marc	Marbay	X
Mme	Plumb	Marie-Noëlle	Marbay	
Mme	Poncin	Véronique	Namoussart	
M.	Sosson	David	Marbay	
Mme	Wauthier	Sylviane	Hamipré	X